

10 ALEXANDRE MARTIN

Société civile immobilière au capital social de 1 000 euros,
Siège social 10 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans
Immatriculée au RCS d'Orléans sous le numéro 813 703 345

**PROCES VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
DU 05 OCTOBRE 2024**

L'an deux-mil-vingt-quatre,
Le cinq octobre,

Les soussignés

- **Monsieur Jean-Christophe CASADEI**
Propriétaire de deux cent cinquante parts
Numérotées de 1 à 250..... 250 parts
- **Monsieur Emmanuel POTIER**
Propriétaire de deux cent cinquante parts
Numérotées de 251 à 500..... 250 parts
- **Madame Caroline TISSIER-LOTZ**
Numérotées de 501 à 750..... 250 parts
- **Monsieur Franz TOUCHE**
Propriétaire de deux cent cinquante parts
Numérotées de 751 à 1 000..... 250 parts

Représentant la totalité du capital social 1.000 parts

Ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Résolution 1

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Philippe RAINAUD de ses fonctions de gérant à effet au 05 octobre 2024.

Les associés décident, à l'unanimité, de pourvoir à son remplacement en nommant, à compter du 05 octobre 2024, en qualité de gérant :

- Madame Caroline TISSIER-LOTZ, née 3 mai 1988 à Le Blanc (36), de nationalité française, demeurant 902 rue des Cireries - 45160 Olivet

Bon pour occupation des
fonctions de gérant, fait le 4/10/24

F.T. CT


Résolution 2

Les associés décident, à l'unanimité, de déléguer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Procès-verbal rédigé sur 2 pages numérotées et paraphées, signé par l'ensemble des associés :

Jean-Christophe CASADEI

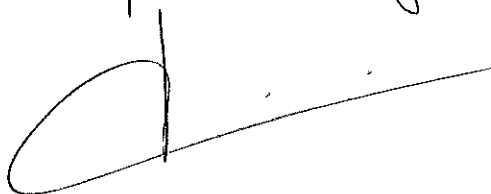


Emmanuel POTIER



Caroline TISSIER-LOTZ

Bon pour acceptation
des fonctions de gérant



Franz TOUCHE



F. T